

ÉDITO



JACQUES BROSSARD
Président du SIÉDS

Chères lectrices, chers lecteurs,

La loi de transition énergétique promulguée l'été dernier était au cœur des débats de la COP21. Nous, élus, mesurons l'importance du poids des énergies dans le fonctionnement de nos collectivités qui, par ailleurs, représentent pour notre Groupe d'intéressants potentiels de développement économique.

Le SIÉDS et ses entreprises n'ont pas attendu la loi pour s'investir dans la maîtrise de l'énergie ; le groupement d'achats pour l'électricité et le gaz, les programmes d'aides en éclairage public, d'audit énergétique, et plus récemment la simplification du programme d'effacement des réseaux... sont autant de réponses très concrètes dont les communes adhérentes au SIÉDS bénéficient aujourd'hui.

De plus, grâce à ses filiales, et à la richesse de son territoire, le groupe SIÉDS porte d'importants moyens de production décentralisée, contribuant au développement de la filière « énergies renouvelables » comme l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation...

La toiture photovoltaïque du Marché aux bestiaux de Parthenay en est un exemple. Elle a été inaugurée le 20 février en présence de la Ministre Ségolène Royal.

Dans ce numéro, nous faisons également le point sur l'avancée des travaux du parc éolien de Mauzé-Thouarsais.

Et parce que les phénomènes climatiques d'envergure sont de plus en plus courants, un sujet est consacré au dispositif de « gestion de crise » mis en place par la Préfecture, pour maîtriser, au plus vite, les conséquences sur le réseau de distribution et pour rétablir l'électricité dans les foyers affectés.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et agréable lecture. ■

ZOOM

Nouveau : programme « Audit énergétique »



La loi du 3 août 2009 incite les Collectivités Territoriales à engager un programme de rénovation de leurs bâtiments en matière d'économie d'énergie.

Dans ce contexte, le SIÉDS s'est donné la mission d'accompagner financièrement ses communes en créant le programme « Audit énergétique ». Il a pour objectif de subventionner un audit énergétique visant à diagnostiquer les déperditions de chaleur et les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) d'un bâtiment et

à préconiser et à chiffrer le montant des travaux nécessaires pour les diminuer.

L'aide du SIÉDS s'élève à 10% du montant HT de la facture avec un plafond de 1000€ par commune et par an. Ce programme étant annuel, la commune peut déposer un ou plusieurs projets chaque année. La demande de subvention doit être faite avant le commencement de l'audit.

L'ADEME a également mis en place un dispositif de soutien financier (de 50% à 70% du montant du projet).

Le formulaire de demande d'aide est téléchargeable sur le site www.sieds.fr/espace_élus. ■

Depuis janvier 2016 : simplification du programme d'effacement des réseaux



Depuis plusieurs années, le SIÉDS s'est engagé à améliorer l'esthétique des réseaux et à préserver la qualité paysagère des communes des Deux-Sèvres, ceci dans le cadre du programme « effacement » qui concerne aussi bien des projets d'enfouissement du réseau électrique que le remplacement des postes tours.

Jusqu'à présent, les travaux étaient inscrits dans trois programmes différents : enfouissement (Facé C), Syndicat Environnement et Intervention Paysagère. Le taux d'aide du SIÉDS dépendait de la situation du projet, du type de travaux et de l'âge des réseaux.

Aujourd'hui, le nouveau programme d'effacement répond à une seule et même règle de calcul de participation du SIÉDS, basée uniquement sur l'âge du réseau aérien à réaliser en souterrain. ■

CTER (Comité Technique d'Effacement des Réseaux).

AU SOMMAIRE :

- > **Nouveau** : programme « Audit énergétique »
- > **Simplification du programme** d'effacement des réseaux
- > **Dossier** : **Toiture du Marché aux bestiaux de Parthenay** : une centrale photovoltaïque d'exception
- > **Panne d'électricité du jeudi 28 janvier 2016** : gestion d'une crise
- > **Déroulement** du chantier éolien de Mauzé-Thouarsais
- > **Les éoliennes** et le paysage



La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, le SIEDS et SÉOLIS ont inauguré le 20 février dernier une des plus grosses centrales photovoltaïques en toiture de la Région, d'une puissance totale de 2 MWc, sur le site du Marché aux bestiaux de Parthenay. i-ENR, filiale de Séolis Prod et de FBJB, a réalisé l'ensemble de la centrale.

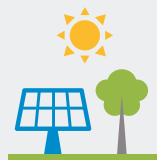
› PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de sa politique de développement des énergies renouvelables, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine avait de longue date le projet d'installer une centrale photovoltaïque sur la toiture du Marché aux bestiaux de Parthenay. À la suite d'un appel à candidatures, le projet de Séolis Prod et de FBJB a été sélectionné. Ce dernier a ensuite été retenu dans le cadre de l'appel d'offres national de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) du 13 mars 2013 dédié aux grandes installations photovoltaïques.

› UN AN DE TRAVAUX



Phase du désamiantage



8 500
modules

17 000 m²
de toitures

La centrale s'étend sur les sept toitures du marché, soit une superficie de plus de 17 000 m².

Le chantier a débuté en novembre 2014 par le désamiantage. De manière à fournir aux utilisateurs un éclairage de qualité, les plaques d'amiante ont été remplacées par des bacs aciers et de nouveaux translucides.

Les entreprises ont ensuite renforcé la charpente, avant d'entamer la construction de la centrale. Plus de 88 000 mètres de câbles électriques ont été utilisés, 8 500 modules ont été posés. D'une durée d'utilisation supérieure à 30 ans, ces derniers seront recyclés en fin de vie.

65 onduleurs assurent la conversion de l'énergie solaire produite, pour qu'elle soit compatible avec le réseau.



Philippe Dutruc

« En tant qu'énergéticien local, nous sommes très fiers d'avoir été choisis par la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine et d'avoir réalisé ce projet remarquable » souligne Philippe Dutruc, Président du Directoire de SÉOLIS. Il ajoute : « Il présente un excellent bilan carbone, résultant de la provenance des panneaux produits à Châtelleraut par notre partenaire FBJB. De plus, son déploiement a pu bénéficier à d'autres entreprises en local ».

Représentant un investissement total de 3 millions d'euros, les travaux se sont terminés fin 2015. En décembre, la production d'énergie était lancée. ■



UN OUTIL DE TRAVAIL MODERNISÉ

La centrale est aujourd'hui en mesure de produire 2 GWh par an, ce qui correspond à la consommation de 800 foyers.

Les usagers du Marché bénéficient désormais d'un outil de travail modernisé, doté d'un meilleur éclairage, dépollué et à énergie positive.

Alliant tradition et modernité, il occupe actuellement la septième place au niveau national (ovins, bovins, caprins confondus). Son marché ovin est le premier marché de France et fait figure de référence nationale pour la cotation des animaux.

Il accueille chaque année de nombreux événements comme la Foire primée, un des plus importants concours nationaux de bovins de boucherie rassemblant plus de 500 animaux. Tous les deux ans, le festival de l'élevage et de la gastronomie attire des milliers de visiteurs sur le site.

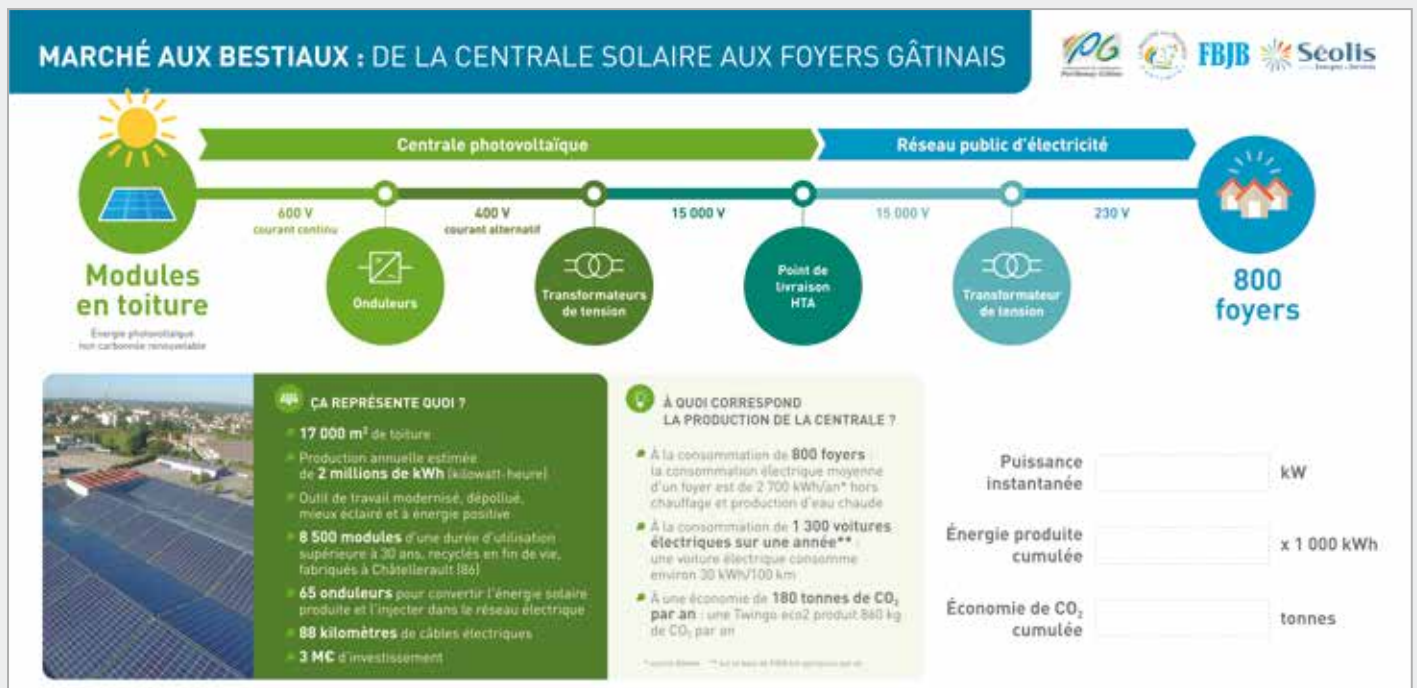
UN SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Un afficheur numérique présente le fonctionnement de la centrale et affiche la puissance instantanée, l'énergie produite cumulée et l'économie de CO² cumulée. Il servira de support aux scolaires de la région. ■

Production de
2 GWh par an



800 foyers



Panneau pédagogique



Xavier Argenton, Ségolène Royal et Philippe Mouiller

INAUGURÉE LE 20 FÉVRIER 2016 PAR SÉGOLÈNE ROYAL

La centrale a été inaugurée par Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en présence de Xavier ARGENTON, Président de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, de Philippe MOUILLER, Sénateur des Deux-Sèvres et vice-président du SIEDS et de Philippe DUTRUC, Président du Directoire de SÉOLIS.

Le marché en chiffres



marché de France ovin



57 000 têtes commercialisées en 2015 (58 000 en 2014)



Augmentation des effectifs bovins depuis 2013 avec la mise en place du marché au cadran (mars 2011)



6 550 bovins en 2013 → 7 100 bovins en 2014 → 9 700 bovins en 2015



Le jeudi 28 janvier 2016, à 21h25 précisément, une panne d'électricité privait 15 000 points de livraison d'électricité à Melle, Saint-Léger-de-la-Martinière, Lezay et Maisonnay. Le relais TDF destiné à l'émission radio et télévisée de Maisonnais n'était plus alimenté, privant ainsi de certaines chaînes des foyers du Centre Ouest de la France.

La raison à cette panne massive : les lignes moyenne tension (90 000V) en provenance de Niort Saint-Florent et de Longchamps (en Charente) qui passent par le poste de Melle s'étaient déconnectées du fait d'un dysfonctionnement technique. Une telle situation s'apparente à une crise. À événement exceptionnel, mesures exceptionnelles. À 22 heures, le Préfet, M. Gutton, décidait d'activer le Centre Opérationnel Départemental (COD) et de convoquer les services concernés, dont un agent de GÉRÉDIS faisait partie.

Instrument de gestion de crise, le Centre Opérationnel Départemental (COD) est installé à la Préfecture et il dépend du

Préfet. Dans le cadre de l'événement du 28 janvier, il avait pour mission de suivre le rétablissement des différents postes et les conséquences de la panne. Sa composition est multi-services et adaptée à la nature de l'événement.

La directrice de cabinet de la Préfecture, Mme Tobie a animé le COD. Pour l'événement, ont été mobilisés l'Autorité Préfectorale, GÉRÉDIS (principal Gestionnaire du Réseau de Distribution du secteur touché), la Gendarmerie, la DDT (Direction Départementale des Territoires), le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le SIDPC (Service Interministériel de Défense et de Protection Civile) et le SCI (Service de la Communication Interministérielle).

Si la panne est liée au réseau électrique, le Gestionnaire du Réseau de Distribution est convoqué car il a un rôle majeur dans la conduite, la gestion et l'exploitation de l'ensemble des ouvrages électriques. Il est en mesure d'isoler des tronçons en défaut et de réalimenter les clients. ■

Déroulé du COD



22H30

Ouverture du COD

(Centre Opérationnel Départemental)

- Message vocal laissé sur les téléphones d'astreintes d'ERDF. (gestionnaire pour le centre ville de Melle)



Agent de GÉRÉDIS

À 22h00
8 700 points de livraison
encore privés d'électricité.

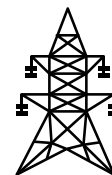


23H00

Point de situation

Les patients à haut risque vital étaient réalimentés, et l'électricité était rétablie.

Les patients à haut risque vital sont identifiés dans le département et ils sont pris en charge dans le cadre d'un dispositif d'information spécifique.



Néanmoins, RTE n'a pu ré-alimenter qu'une seule ligne sur les deux du poste de St-Florent. La deuxième ligne est restée en défaut jusqu'au lendemain.



23H15

Clôture du COD

L'agent de GÉRÉDIS a indiqué que la gestion de la panne a été traitée conformément aux procédures, et ce dans le respect des règles de sécurité établies.





Le futur parc éolien de Mauzé-Thouarsais est un projet mené par la SAEML 3D ÉNERGIES et qui a débuté il y a maintenant 12 ans. Après les différentes étapes d'études, d'enquêtes et d'analyses, le projet a été validé. Le chantier a démarré en novembre 2015 et les éoliennes produiront leur électricité en août 2016.

Quelques chiffres



3 éoliennes
qui produiront l'énergie équivalente
à la consommation de 7.000
habitants (hors chauffage)



8 000
tonnes
de béton



7 MW
puissance totale
du parc



des pales de
46 mètres de long
qui culmineront à
146 mètres de haut



30 salariés
travaillent sur le chantier
jusqu'à la mise en service.

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2015

1

Décapage
des plateformes
et des voies d'accès
aux éoliennes



2

Réalisation des
tranchées et pose
des fourreaux

JANVIER 2016

3

Terrassement
des plateformes
de montage



4

Ferrailage

FÉVRIER - MARS 2016

5

Bétonnage



6

Montage
du mât béton

Les éoliennes font de plus en plus partie intégrante de nos paysages. Objets nouveaux, de grande taille, à l'impact visuel réel, objets de débats aussi.

Focus sur un symbole fort de nos paysages, producteur d'énergie.

Le paysage, c'est du ressenti personnel avec lequel chacun a un lien propre mais c'est aussi quelque chose que nous partageons et qui nous reflète en tant que communauté.

Peut-on rester objectif quand on parle de paysage ?

Si le territoire est quelque chose que l'on peut décrire et mesurer de manière objective, notre vision du paysage est quant à elle subjective. À ce titre, la place que nous accordons aux divers éléments du paysage n'a rien de rationnel.

L'Homme a de tous temps modifié les paysages

La main de l'Homme a façonné nos paysages, et pas seulement par des bâtiments ou des ouvrages d'art.

Tous les paysages en France sont des paysages construits par la main de l'homme. Le principal moteur de construction du paysage étant le domaine agricole.

Ainsi, nous pouvons prendre comme exemple le bocage que l'on connaît tel qu'il est aujourd'hui, souvent perçu comme un patrimoine naturel ancestral et qui est pourtant une construction finalement assez récente.

L'influence de l'énergie est omniprésente

Utilisation du bois, de la tourbe, utilisation du vent, de l'eau, des minerais, miroir des relations entre nature et société, le paysage reflète les évolutions de notre approvisionnement et de notre consommation d'énergie.

En prenant un peu de recul, on prend la mesure de l'impact sur les paysages de la question de l'énergie. Qu'il s'agisse d'éléments omniprésents avec autrefois les moulins, les tailles de haies pour l'approvisionnement en bois ou plus récemment la toile des lignes électriques ; qu'il s'agisse des objets gigantesques que sont les barrages hydroélectriques, les centrales nucléaires ou les terrils des mines de charbon ; la place de l'énergie dans nos paysages est à l'image de la place qu'elle occupe dans nos sociétés : omniprésente et centrale.



Même le fait d'utiliser du pétrole pourtant issu de contrées lointaines a modifié nos paysages. Les haies ont perdu de leur importance comme source d'énergie et sont devenues un obstacle à la mécanisation ; on les a donc supprimées là où l'agriculture était la plus rentable. Parallèlement, la diminution des tailles de bois a contribué à la fermeture et à l'enrichissement des fonds de vallée. Dans cette perspective, l'implantation d'éoliennes s'inscrit dans une continuité d'interférences entre énergie et paysages.

Peut-on mettre sous cloche un paysage, par essence, dynamique ?

La tentation est forte, pour nous rassurer, de vouloir mettre le paysage sous cloche sous prétexte de le préserver.

Vouloir figer le paysage revient à nier l'essence même du paysage, à savoir la perception de la relation dynamique entre l'Homme et son environnement. Nous voyons donc que la volonté de conserver les paysages n'est pas toujours justifiable. L'enjeu n'est-il pas plutôt d'accompagner les changements ?

Composer avec les éoliennes

De par sa taille, il est illusoire de vouloir masquer une éolienne. Les intégrer consiste généralement à faire dialoguer paysage et éoliennes.

La démarche consiste à analyser le paysage existant, déceler ses lignes de force et ses constituants essentiels puis à positionner les éoliennes en respectant sa nature.

La question est de savoir comment les introduire pour garder une cohérence, un certain dialogue, une qualité d'intégration à l'intérieur du paysage. Il ne s'agit pas de gommer les éoliennes. Il n'est pas possible de les masquer, de faire des écrans devant

des objets faisant une hauteur de 200-250 mètres. L'objectif ne va pas être de chercher à masquer l'éolienne mais de composer avec et de la faire dialoguer de manière cohérente avec son site d'implantation.

L'expérience esthétique varie selon les individus

L'implantation d'éoliennes dans nos paysages est le fruit et le reflet de l'évolution de notre société. Inversement, cette présence monumentale influence la société.

Au-delà des références culturelles et artistiques, la perception du paysage varie selon les individus. Le parcours, la compréhension des processus, les opinions personnelles, la vision du monde, l'humeur du moment ; tout cela influe l'expérience esthétique.

La perception des éoliennes dans le paysage ne fait pas exception à cette règle.

Elles symbolisent ainsi et surtout notre nouvelle manière de produire et de consommer l'énergie, de manière locale, propre et sans déchet. ■

Directeur de publication : Jacques Brossard

Rédaction en chef : Patricia Caramigeas

Comité de rédaction : Magdalena Arnaud, Claude Boisson,
Patricia Caramigeas, Cyril Diologent,
Carole Laverré, Pierre Mora

Crédits photos : Isabelle Lezay, 3D ÉNERGIES,
SIEDS, Thinkstock

Conception graphique : Artémis Communication

Tirage : 1 100 exemplaires

Magazine édité par le SIEDS

14, rue Notre-Dame - CS 98803 - 79028 NIORT Cedex

N° de Siret : 25790056300012

N° ISSN : 2425-0430

L'énergie est notre avenir, économisons-la !